



Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 952 890 €

Siège social : ZA Champgrand
26270 – Loriol sur Drome

RCS : Romans B 418 397 055

RAPPORT ANNUEL 2013

Table des matières

PARTIE I – RAPPORT DE GESTION

1	SYNTHESE DES EVOLUTIONS DE L'ANNEE	5
1.1	L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITE	5
1.1.1	Le Chiffre d'affaires.....	5
1.1.2	Les charges d'exploitation.....	7
1.1.3	Le résultat d'exploitation.....	9
1.1.4	Le résultat financier.....	9
1.1.5	Le résultat exceptionnel.....	9
1.1.6	Le Résultat net.....	9
1.2	LES INVESTISSEMENTS DE RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	11
1.3	LA POLITIQUE INDUSTRIELLE ET ENVIRONNEMENTALE	12
1.3.1	Les moyens industriels	12
1.3.2	La politique industrielle	12
1.3.3	La politique environnementale.....	13
1.4	ÉVOLUTION DES RESSOURCES HUMAINES	15
1.4.1	Les effectifs	15
1.4.2	Les mouvements de personnel	15
1.4.3	L'organisation du temps de travail	17
1.4.4	L'action sociale : Prévoyance, formation, handicap.....	17
1.4.5	Hygiène, Sécurité et Conditions de travail	18
1.4.6	Rémunérations et Politique salariale	19
1.5	ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE	21
1.6	ÉVENEMENTS DE LA VIE JURIDIQUE.....	21
2	ÉVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE ET PERSPECTIVES	23
2.1	ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES DE L'ACTIVITE.....	23
2.2	ÉVENEMENTS DE LA VIE JURIDIQUE.....	23
2.3	ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE	23
3	INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	24
4	FACTEURS DE RISQUES	25
4.1	RISQUE CLIENTS	25
4.2	RISQUE DE DEPENDANCE DES FOURNISSEURS/PARTENAIRES	25
4.3	GESTION DE LA CROISSANCE	25
4.4	RISQUE LIE AUX STOCKS.....	25
4.5	RISQUE LIE A LA SAISONNALITE DE L'ACTIVITE	26
4.6	RISQUE DE CHANGE	26
4.7	RISQUE DE TAUX	26
4.8	RISQUES JURIDIQUES	26
4.9	RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT	26
4.10	RISQUES LIES AUX SYSTEMES ET A L'INFRASTRUCTURE	26
4.11	RISQUES LIES A LA REGLEMENTATION	27
4.12	ASSURANCES ET COUVERTURE DE RISQUES.....	27

5	AUTRES INFORMATIONS	28
5.1	TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES.....	28
5.2	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	30
5.3	TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	31
5.4	DEPENSES DITES SOMPTUAIRES – APPLICATION DE L'ARTICLE 39-4 DU CGI.....	31
5.5	REMUNERATION DES DIRIGEANTS.....	31
5.6	COMPOSITION DES ORGANES DIRIGEANTS	32
5.7	LISTE DES MANDATS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX.....	32
5.8	ACTIONNARIAT SALARIE.....	33
5.9	ACTIONNARIAT	33
5.10	DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS (LOI LME).....	33
5.11	TABLEAU DE SUIVI DES DELEGATIONS DONNEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL	34
5.12	POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES – REPARTITION ET AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES	33
6	OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES	36
7	TABLEAU DE SUIVI DES OPERATIONS DE RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES TITRES	38
8	OPERATIONS REALISEES AU TITRE DU DISPOSITIF DES « ACTIONS GRATUITES »	39
9	ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE	40



PARTIE I

RAPPORT DE GESTION

1 SYNTHÈSE DES ÉVOLUTIONS DE L'ANNÉE

1.1 L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

L'année 2013 est sans aucun doute l'année de l'orthèse correctrice de l'hallux valgus. Son implantation dans tous les marchés européens ouverts par MILLET Innovation constitue le phénomène majeur de l'exercice. Elle a permis de générer une croissance de Chiffre d'affaires supérieure à 8,6 %, pour atteindre plus de 18,6 M€ (après une croissance de 7% en 2012). Cette tendance est partagée par l'ensemble des marchés géographiques.

Grâce aux nouveaux films réalisés en 2012, cette dynamique de distribution a été accompagnée de campagnes télévisuelles modernisées et amplifiées, sans augmentation de coûts.

Les premiers résultats en terme de sorties produits permettent d'ores et déjà d'affirmer que ce produit répond à un véritable besoin, apporte une solution innovante et différenciée à une pathologie majeure et place la marque EPITACT® en position de leader dans ce marché.

La qualité des innovations technologiques et de produits, l'efficacité de l'outil industriel, la pertinence des outils de communication et l'engagement du personnel au sein d'une organisation optimisée conduisent ainsi à une progression de l'activité et de la rentabilité d'exploitation qui atteint 3,9 M€, soit 20,9 % du C.A.

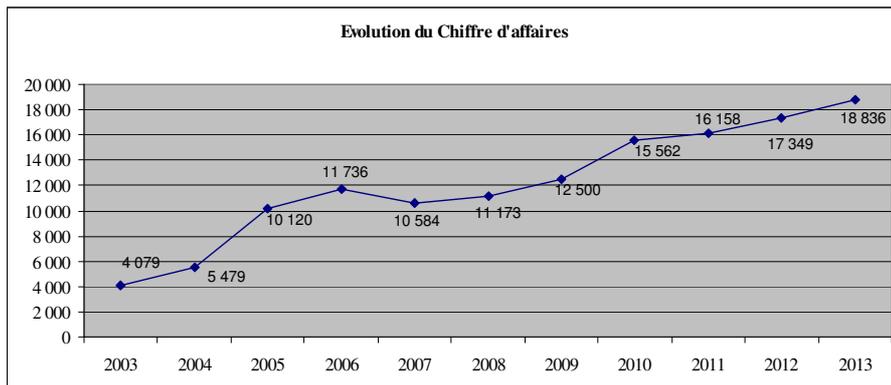
Ce résultat est rectifié par deux éléments exceptionnels : la perception d'une indemnisation d'un préjudice de contrefaçon de 170 K€, et une provision pour litige commercial à hauteur de 400 K€, ce qui conduit à un résultat net de près de 2,4 M€ (soit 12.6 % du C.A.).

Au cours de la période, la politique d'investissement en Recherche-développement a été poursuivie activement : le travail concernant l'orthèse correctrice a permis d'ouvrir des perspectives importantes, conformes à nos axes de priorités, qui devraient porter leurs fruits dès 2014. Ils se sont d'ores et déjà concrétisés par une innovation qui a fait ses débuts en pharmacie, en France au 4ème trimestre : une orthèse proprioceptive du pouce, visant les cas de rhizarthrose.

En termes financiers, la seconde tranche de financement de la création de notre filiale en Tunisie a été réalisée par un emprunt moyen terme pour 117 K€ et la confirmation de lignes de crédit de trésorerie mobilisables selon les besoins, jusqu'à un plafond de 234 K€.

Ce premier exercice d'activité de la filiale a permis de valider toutes les composantes de la réussite du projet : ressources humaines, moyens immobiliers et industriels, organisation des flux d'information, et modèle économique.

1.1.1 Le Chiffre d'affaires



- LE RESEAU DE LA PHARMACIE

o La PHARMACIE FRANCE

Lancée fin 2011 en France, l'orthèse correctrice de l'Hallux Valgus s'est déjà imposée comme un des leaders de la gamme EPITACT® en pharmacie.

Pour rappel : les travaux de Recherche et développement menés par nos équipes se sont appuyés sur une licence exclusive et mondiale d'un brevet déposé par deux podologues partenaires. Ils ont permis d'aborder cette pathologie très répandue de déformation du pied de façon innovante, en misant sur un produit très fin, qui peut être porté dans la plupart des chaussures, et qui intègre une multiplicité de composantes techniques pour apporter une solution réelle, efficace et différenciée.

En 2013, la distribution progresse encore, pour atteindre plus de 9100 pharmacies actives. Les ventes ont été soutenues pour la première fois par nos nouveaux spots télévisuels. Modernisés, ces films semblent adaptés à une cible élargie visant une clientèle plus jeune. Le rythme de sorties produits atteint ainsi 87 % des produits implantés dans les pharmacies. La dynamique de croissance profite à l'ensemble des gammes biomécaniques. Seules les ventes de cosmétiques sont en diminution, dans un marché plus concurrentiel, et où EPITACT® se heurte à des marques à forte notoriété.

L'offre a été complétée par une orthèse Hallux Valgus Double Protection, un coussinet sous l'avant pied étant ajouté au dispositif d'origine pour limiter la formation d'un durillon très souvent associé à la déformation du gros orteil en hallux valgus.

Enfin, le marché français a été alimenté par les pré-ventes en fin d'année 2013 de la nouvelle orthèse proprioceptive du pouce.

Le succès de ces implantations, la réussite du passage à la phase de réassortiments permettent à MILLET Innovation de dégager une rentabilité exceptionnelle en France en 2013.

Le Chiffre d'affaires annuel France s'établit ainsi à 8.4 M€, en progression de 6,7 % par rapport à celui de l'année 2012.

o La PHARMACIE EN EUROPE

MILLET Innovation confirme sa position d'acteur incontournable en Europe sur le marché de la podologie.

Les phénomènes relevés en France sont également constatés dans l'ensemble de nos marchés européens : le rythme d'implantation en 2013 de l'orthèse correctrice de l'hallux valgus a été très rapide. Le supplément d'investissement de communication réalisé pour l'accompagner a apporté un développement de l'activité encore plus important grâce aux ventes de réassortiments et à la très bonne dynamique de ventes de l'ensemble des produits biomécaniques. Ainsi, dans la quasi-totalité de nos marchés européens, on relève un accroissement significatif de l'activité, et par effet mécanique de la rentabilité.

- Le marché Belge connaît un réel succès d'implantation du nouveau produit et une amélioration des ventes de l'ensemble de la gamme grâce à une nouvelle offre de présentoir et aux effets d'investissements en publicité presse supplémentaires.

- En Italie, après une année 2012 qui était mitigée, l'activité est en croissance importante grâce à la nouvelle offre. Nous avons pu améliorer l'efficacité de la communication à budget équivalent, ce qui a permis de retrouver le niveau de rentabilité attendu.

- Au Portugal, la qualité et le dynamisme de notre partenaire nous permettent de dépasser les difficultés conjoncturelles du pays, et de bénéficier d'une croissance de l'activité, soutenue par des investissements de communication dont l'augmentation en valeur absolue est plus que compensée par l'efficacité.
- En Espagne, la qualité et la largeur de notre offre permettent d'élargir chaque année la gamme de produits référencée localement par notre partenaire et de l'accompagner dans la consolidation de la part de marché de nos produits dans les pharmacies espagnoles. Le lancement de l'orthèse correctrice de l'hallux valgus est un réel succès, avec de très bonnes sorties produits dès cette première année sur les linéaires. Il permet ainsi de compenser l'ajustement des ventes des produits phares et des cosmétiques, dont l'implantation est parvenue à maturité. Ce développement, à dépenses constantes, influe fortement sur le niveau de rentabilité globale.
- Le marché Suisse reste également un marché de référence pour la marque EPITACT®. L'orthèse correctrice apporte une croissance de l'activité significative, à investissements commerciaux légèrement renforcés en Presse.
- En Allemagne, le lancement de l'orthèse, produit à forte valeur ajoutée, a permis d'approcher un équilibre économique. Il permet de justifier les investissements en Presse nécessaires pour garantir la visibilité auprès du client final. Le niveau d'activité en Autriche est quant à lui à nouveau en baisse. Le modèle de développement dans cette zone reste à affiner pour les années à venir.

Le Chiffre d'Affaires en pharmacie en Europe s'établit à 8.7 M€, en progression de 11,9% par rapport à celui de l'année 2012.

- LES DISTRIBUTEURS VEPECISTES ET DISTRIBUTEURS EN PODOLOGIE (FRANCE ET EXPORT)

De nouveaux référencements des produits EPITACT® ont été obtenus grâce à la notoriété grandissante de nos produits. L'adjonction de l'orthèse correctrice à ce socle d'activité a permis de redynamiser les ventes en France et en Europe (+10%).

- LE RESEAU DE LA VENTE PAR CORRESPONDANCE

Dans ce réseau également, l'orthèse Hallux valgus a créé une nouvelle dynamique, notamment dans les ventes via le site marchand. Ce produit s'adresse en effet à une clientèle large et en moyenne plus jeune que notre cible habituelle.

Globalement, le Chiffre d'affaires s'établit à 18 836 K€, en progression de 8.6 % par rapport à celui de l'année 2012. Plus de 49 % sont réalisés à l'exportation.

1.1.2 Les charges d'exploitation

1 les achats consommés : matières premières, marchandises, fournitures et sous-traitance de capacité

L'augmentation des volumes traités améliore nos capacités de négociation, nous permet de baisser nos coûts d'approvisionnements en cartonnage notamment et de maîtriser l'ensemble des autres coûts. Nos achats ne sont touchés par aucune augmentation conjoncturelle.

La filialisation de l'activité de confection n'a pas eu d'impact dans les comptes d'exploitation de l'exercice 2013 dans la mesure où il s'agissait pour MILLET Innovation d'intégrer une activité jusque là gérée en sous-traitance, en maintenant les conditions économiques d'exploitation ayant prévalu jusque là.

Le poids relatif des coûts d'approvisionnements s'est amélioré du fait de l'évolution du mix produits vers moins de produits cosmétiques, et plus de produits biomécaniques fabriqués par MILLET Innovation.

2 *Les charges externes*

2.1 *Les dépenses de communication et de commercialisation*

Elles constituent la majeure partie des charges externes et recouvrent :

- les investissements réalisés en outils commerciaux pour tous les réseaux : mailing à nos clients particuliers, aux pharmaciens et podologues partenaires, campagnes TV (coût des spots), annonces presse, participations à des salons....
- la rémunération de nos partenaires en Europe, proportionnelle au chiffre d'affaires.

L'activité est soutenue par des campagnes télévisuelles et en presse écrite dans tous les pays ouverts, de façon à accompagner la poursuite du référencement en pharmacies, et à dynamiser les sorties produits.

La disponibilité de nouveaux films, libres de droits, et l'internalisation de certains frais d'agence de communication ont permis d'augmenter les investissements directs en campagnes presse et télévisuelles à niveau total de dépenses quasiment constant.

2.2 *Les frais généraux de fonctionnement*

Les frais généraux de fonctionnement sont globalement stabilisés.

Le nouvel entrepôt de stockage a été mis en exploitation courant septembre 2012. Outre l'effet positif sur l'organisation du travail, il a permis d'économiser les frais d'externalisation du stockage supportés jusque là.

3 *Les Charges de personnel*

L'évolution des charges de personnel résulte de deux facteurs :

- le coût de la force de vente en pharmacies en France, lié à l'augmentation du chiffre d'affaires,
- le renforcement des ressources commerciales :
 - o Pour la gestion des marchés européens d'une part, de façon à disposer de ressources de prospection vers l'exportation,
 - o Pour la gestion internalisée des opérations de communication,
 - o Le renforcement des ressources de Recherche-développement.

Hors charges de personnel liées aux VRP multicartes, la masse salariale brute relative aux salariés permanents évolue de 12.2 % (Cf infra, partie consacrée au rapport social pour plus de détail). L'évolution des charges sociales n'est pas directement proportionnelle dans la mesure où :

- Elles intègrent le CICE (Crédit d'impôt Compétitivité Emploi), pour lequel nous avons fait le choix, conforme aux préconisations du CNC d'une comptabilisation en déduction des charges de personnel. D'un montant total de 44 535 €, ce crédit d'impôt constitue une aide significative à la poursuite des investissements dans l'innovation, facteur clé du développement et de l'autonomie de l'entreprise.
- Elles incluent par ailleurs le forfait social relatif aux opérations d'épargne salariale : Participation des salariés aux résultats, placement de jours de congés payés sur le PERCO, et forfait social sur opération d'augmentation de capital réservée aux salariés (détaillées dans la partie consacrée au rapport social).

Après neutralisation de ces éléments, les cotisations sociales augmentent de 0.6 points du salaire brut.

1.1.3 Le résultat d'exploitation

En synthèse, la progression de l'activité, l'amélioration de la marge brute, et la stabilité des structures concourent à l'amélioration sensible de la rentabilité de l'exploitation, dans un contexte de poursuite d'investissements commerciaux et technologiques permettant à MILLET Innovation de disposer de bonnes perspectives.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi à 3.9 M€, soit 21.1 % du C.A (+ 4,5 pts vs 2012).

1.1.4 Le résultat financier

La position de trésorerie, globalement excédentaire sur l'année, a permis de ne pas avoir recours à l'escompte d'effets de commerce, et de réaliser des produits de placements (supports monétaires exclusivement) pour 48 K€.

Les financements mis en place en fin d'année 2012 pour la création de la filiale ont été concrétisés pour partie en décembre 2012, et pour le solde en décembre 2013. Dans la mesure où le financement apporté à la filiale a été réalisé à 90% sous forme de prêt, les intérêts perçus de cette dernière compensent dans cette même proportion les intérêts versés par MILLET Innovation.

Les intérêts des crédits moyen terme représentent une charge de 119.0 K€ en 2013 (soit 74 % des charges financières).

Les différences de change concernent essentiellement les opérations en Francs Suisses, la société disposant d'un compte dans la devise permettant de gérer au mieux tant les encaissements que les décaissements.

Le résultat financier est stabilisé, à -76.2 K€, soit 0.4 % du C.A.

1.1.5 Le résultat exceptionnel

L'action en justice pour contrefaçon engagée depuis 2010 a été définitivement résolue en janvier 2013 par la reconnaissance en appel des préjudices subis par MILLET Innovation et par une condamnation aux dépens de notre adversaire à hauteur de 25 000 euros. Ces derniers viennent s'ajouter aux 145 000 euros versés lors du jugement en première instance.

Un litige commercial a pris naissance au cours de l'exercice. Le risque est provisionné en totalité.

Suite à l'analyse des perspectives d'exploitation des actifs incorporels, le risque d'écart entre la valorisation de ces actifs au bilan, et les flux potentiels futurs a été pris en compte : ils ont été dépréciés pour un montant de 26.7 K€. Les dépréciations concernent des frais de recherche et développement ne relevant pas à ce jour des priorités stratégiques identifiées pour la société ; elles ne présument pas d'une quelconque absence d'intérêt pour la société ou pour une société partenaire, à moyen terme.

Certains actifs de propriété industrielle concernaient des procédures d'extension internationale qui n'ont pas abouti, ou des brevets relatifs à des technologies écartées des perspectives d'exploitation de MILLET Innovation. Ces actifs ont été sortis, avec un impact négatif net de 38.3 K€.

Les opérations sur titres MILLET Innovation opérées dans le cadre du contrat de liquidité ont donné lieu au constat de boni (4.4 K€) et mali (-0.2 K€).

1.1.6 Le Résultat net

1. La participation des salariés aux résultats

Outre la participation aux résultats calculée selon la formule légale, et s'élevant à 203.6 K€ au titre des résultats de l'exercice 2013, les comptes sont impactés par un supplément de participation.

La Loi n°2011-894 du 28 juillet 2011 a institué une prime de partage des profits, à laquelle la société MILLET Innovation est assujettie du fait de son statut juridique et de son effectif. Afin de favoriser l'épargne salariale, en concertation avec le Comité d'entreprise, il a été décidé de substituer à la prime de partage des profits, un SUPPLEMENT DE PARTICIPATION, fixé à 18 % de la participation calculée au titre de l'exercice de référence. Compte tenu de la performance exceptionnelle de l'exercice 2013, il a été décidé d'attribuer ce SUPPLEMENT DE PARTICIPATION aux salariés, sans l'attacher à la réalisation de conditions supplémentaires. Le supplément de participation relatif aux résultats de l'exercice 2013, qui sera versé aux salariés en 2014, a été provisionné dans les présents comptes, pour un montant de 36.6 K€.

2. Le résultat net

Après constat des Crédits d'impôt de l'exercice, dont Crédit d'impôt recherche et Crédit d'impôt Innovation pour un total de 106.8 K€, le résultat net après impôt de MILLET INNOVATION ressort à **12.6% du C.A.**, soit **2 379.8 K€**, en **progression de 39.8 %** par rapport au résultat de l'exercice 2012.

1.2 LES INVESTISSEMENTS DE RECHERCHE-DEVELOPPEMENT

Les données de l'année 2013 illustrent la politique d'investissement en Recherche-Développement menée par la société depuis sa création, et démontrent sa capacité d'innovation et de création de perspectives nouvelles par l'ouverture constante à de nouvelles briques technologiques.

MILLET Innovation a investi un niveau global de 2,1 % de son C.A. dans le développement d'innovations (investissement total en R&D de 404,2 K€), les ressources humaines consacrées aux activités de recherche et développement s'élevant à 174,5 K€.

Les travaux menés pour développer le dispositif de **correction préventive de l'hallux valgus** ont permis de maîtriser deux nouvelles briques technologiques et d'élargir ainsi les perspectives de création de produits conformes à notre axe de développement prioritaire : être un acteur incontournable en pharmacie.

Partant de ce socle, les études menées ont permis d'aboutir au lancement d'une **orthèse correctrice de l'hallux valgus « double protection »**: le port quotidien de l'Orthèse Corrective Double permet de corriger et de limiter l'évolution de l'Hallux Valgus **tout en soulageant les douleurs articulaires et plantaires (durillons)**. En complétant l'orthèse correctrice par un coussinet fin sous l'avant pied, elle agit lors de la marche sur tous les facteurs aggravant la déformation et soulage les douleurs plantaires fréquemment associées à la pathologie.

Les travaux menés en 2012 et au cours du 1^{er} semestre 2013 ont permis la création d'une **orthèse proprioceptive souple du pouce** pour les cas de rhizarthrose. Intégrée rapidement dans les cycles de production, elle a pu être validée pour un pré-lancement en pharmacie en France en septembre 2013, avant d'être commercialisée dans tous les marchés européens de la marque en 2014. Fine et discrète, sans scratch ni immobilisation, elle permet d'aligner les os du pouce, et ainsi de limiter les forces s'exerçant sur l'articulation trapézo-métacarpienne pendant les mouvements involontaires de la vie courante. **Elle maintient le pouce en position de repos et aide ainsi à prévenir la douleur** résultant de mouvements parasites inutiles de l'articulation. Cette innovation a fait l'objet d'un dépôt de brevet.

L'essentiel de l'effort de recherche-développement de l'année 2013 a par ailleurs porté sur l'exploitation et l'extrapolation de ces technologies que l'on appelle « la contention fine » et la notion de « tendon externe ». **Plusieurs nouveaux produits sont en phase de développement**, et ouvrent des perspectives de lancement d'une gamme en 2014-2015. Dans ces travaux, la possibilité de protéger l'innovation par brevet est prise en compte de façon permanente.

Les charges d'exploitation (charges de personnel et frais de structure) consacrées à ces activités de développement ont été immobilisées (242.7 K€), conformément à la méthode comptable préférentielle en la matière, déjà appliquée depuis 2005.

A fin 2013, MILLET INNOVATION dispose d'un patrimoine de 27 brevets (2 sous contrats de licence). Tous les brevets sont en cours d'exploitation ou disposent de perspectives d'exploitation en cohérence avec leur valorisation à l'actif.

1.3 LA POLITIQUE INDUSTRIELLE ET ENVIRONNEMENTALE

1.3.1 Les moyens industriels

MILLET INNOVATION dispose d'un équipement industriel à maturité : la plupart des phases de production pour les principales références produits ont été industrialisées.

Ces investissements ont permis d'optimiser les coûts de revient, étape indispensable à la rentabilité des exportations, d'élargir le champ des potentialités de production, et de disposer d'un savoir-faire industriel unique (machines spéciales développées en interne).

Ils permettent surtout à la société de disposer encore d'une marge de manœuvre en terme de capacité de production :

- en moyenne, le taux d'occupation machine s'établit à 35 % (max 75 %),
- la production est réalisée en 1x8, une équipe de production, en travail à la journée.

Il s'agit d'un levier indispensable pour envisager la poursuite de l'expansion géographique et la création de produits nouveaux.

Les investissements de l'exercice 2013, 21 K€, portent sur des aménagements et optimisations des lignes de production existantes.

Depuis 2012, la société a optimisé sa chaîne logistique en construisant un entrepôt de stockage en grande hauteur. Il a permis de s'adapter

- au développement rapide des exportations au cours des dernières années,
- à la prise en compte d'exigences plus fortes de traçabilité,
- et à la gestion de stocks de sécurité importants : n'étant pas confrontés pour l'essentiel de nos produits à une problématique de péremption et devant faire face à des variations saisonnières de l'activité significatives, une politique de constitution de stocks de sécurité se justifie. Les niveaux ont été définis de façon à nous protéger d'éventuels décalages d'approvisionnement, à anticiper de brusques augmentations des volumes de ventes et à lisser annuellement l'activité de production.

Cet entrepôt remplit toutes les conditions pour que les équipes puissent exercer leur mission dans de bonnes conditions.

Afin de rendre cet investissement possible, la SCI propriétaire des terrains a consenti un bail à construction d'une durée de 30 ans, à l'issue duquel la propriété des bâtiments lui sera transférée.

Dans la mesure où la gestion des stocks était jusque là en partie externalisée, ce changement n'induit pas de surcoût pour MILLET Innovation, tout en lui donnant une marge de manœuvre supplémentaire en terme de capacité de stockage.

Enfin, la société a conduit une migration technique vers une nouvelle version de son ERP, système de gestion intégré, fin 2012 – début 2013. Outre l'apport de fonctionnalités, cette évolution a été l'occasion de définir des optimisations logicielles répondant aux besoins des équipes, et de sécuriser la gestion des données.

1.3.2 La politique industrielle

MILLET INNOVATION consacre ses ressources aux activités industrielles à valeur ajoutée, et recourt ainsi à la sous-traitance pour les opérations qui ne touchent pas au cœur de ses technologies et savoir-faire. Parmi celles-ci, des compétences particulières sont à mettre en œuvre en matière de couture :

- pour maintenir un niveau élevé de qualité et de performances
- pour prendre en charge des patronages complexes et intégrant de nouveaux matériaux, une capacité de confection significative a donc été intégrée dans le périmètre de l'entreprise.

La filialisation de l'activité de confection

L'intégration de cette activité de confection fait sortir une partie significative de la capacité de production du régime de la sous-traitance.

Ce premier exercice a permis de valider toutes les composantes de la réussite du projet :

- la stabilité des ressources humaines, et ainsi la possibilité de pérenniser les compétences techniques nécessitées par nos produits, et leur adhésion à un projet de développement commun à nos deux sociétés,
- l'adaptation des moyens immobiliers et industriels, les équipements ont été installés dans de nouveaux locaux, modernes, adaptés à l'activité, et surtout permettant de disposer d'une réserve de surface pour aborder sereinement un accroissement des volumes traités,
- l'organisation des flux d'information,
- et la maîtrise de la pérennité du modèle économique.

MILLET Innovation s'attachera à mettre en œuvre sur place une politique de gestion des ressources humaines propice au progrès et à l'épanouissement de chacun, et conforme aux principes déjà appliqués en France.

Son exploitation étant quasiment exclusivement consacrée à la confection et à l'emballage des produits EPITACT®, les perspectives sont strictement liées au niveau d'activité de MILLET Innovation.

Cette filialisation n'impacte pas les conditions économiques de nos activités à moyen terme.

Une activité de sous-traitance subsiste de manière à conserver ou à construire des lieux de compétence complémentaires permettant de faire éventuellement face à des besoins nouveaux en volume et de maintenir une sécurisation de nos approvisionnements et de faire travailler des ateliers protégés.

Le Recours à la sous-traitance

La sous-traitance de capacité est utilisée selon plusieurs axes :

- le tissage de liens forts et durables avec les sous-traitants pour les grandes séries, gages de qualité et d'écoute réciproques, et surtout de développement de compétences techniques croisées, chacun capitalisant sur les savoir-faire spécifiques développés par l'autre partie ;
- le recours aux ateliers protégés, structure d'accueil de travailleurs handicapés.

Le Choix des fournisseurs

La relation de proximité est privilégiée à chaque fois que cela est possible, comptant sur le « tissage » de relations partenariales avec nos fournisseurs, choisis pour la maîtrise de leur métier, leur technicité, et pour bénéficier de réactivité, d'adaptabilité, d'écoute relativement à la spécificité de certaines de nos demandes.

En 2013, 47.2 % des achats de production (Matières premières, Marchandises, Fournitures, et sous-traitance) ont été réalisés en France, et 4.9 % en Union Européenne.

1.3.3 La politique environnementale

Nous privilégions le développement de produits de qualité, « lavables et réutilisables », disposant d'une longue durée de vie. Cette démarche limite considérablement les déchets en comparaison avec des produits jetables dont le seul équilibre économique passe par les volumes.

Les installations industrielles de MILLET INNOVATION ne sont pas classées, ni considérées comme des activités polluantes au sens de la réglementation, par l'absence de rejets dans l'air, l'eau ou le sol affectant l'environnement.

La société n'a pas, pour le moment, engagé de démarche d'évaluation ou de certification en matière d'environnement. Une démarche de sensibilisation du personnel en termes de consommation de papier, de gestion des déchets a été entreprise pour que l'impact environnemental des activités soit intégré dans les actes de gestion de l'entreprise.

Aucune provision ou garantie pour risque en matière d'environnement ne s'est avérée nécessaire au titre des activités.

La gestion des déchets

Une gestion de déchets a été mise en place avec un partenaire externe :

- pour la récupération des déchets cartons, triés par nos équipes,
- pour la valorisation des déchets bois,
- pour le traitement des déchets industriels (gels de polymère et huiles...).

Les dépenses de traitement des déchets s'élèvent pour l'exercice 2013 à 5.2 K€. (8 K€ en 2012)

La consommation énergétique

Les outils industriels fonctionnent à l'électricité. Leur conception étant réalisée en interne, elle intègre la notion de consommation énergétique. Certains procédés de fabrication nécessitent une température élevée. Pour limiter les déperditions, les machines sont équipées d'une isolation thermique.

La société a investi dans la mise en place de bâches sur les sky-dômes de la zone d'expédition des commandes, de façon à limiter les efforts de climatisation en période de chaleurs.

Les services administratifs sont sensibilisés aux économies d'énergie, et des procédures internes permettent de gérer la mise en veille des appareils, notamment des ordinateurs, et le contrôle des éclairages des zones de circulation pendant les périodes de fermeture des bureaux.

La politique en matière de transport

Chaque fois que cela est possible, notamment dans le cadre des relations avec nos partenaires européens, les transports sont optimisés par une rotation mensuelle.

1.4 EVOLUTION DES RESSOURCES HUMAINES

1.4.1 Les effectifs

Les Effectifs en ETP se répartissent comme suit :

Catégorie		Ouvriers	Employés	Cadres	Sous total	VRP	Total
Hommes	31/12/2013	7,0	2,0	4,3	13,3	15,5	28,8
	31/12/2012	7,0	2,0	5,4	14,4	15,0	29,4
	31/12/2011	7,0	2,0	3,6	12,6	14,8	27,4
Femmes	31/12/2013	6,0	9,4	9,6	25,0	11,4	36,4
	31/12/2012	6,0	6,0	9,8	21,8	11,0	32,8
	31/12/2011	7,6	6,8	9,4	23,9	10,4	34,3
Total	31/12/2013	13,0	11,4	13,9	38,3	26,9	65,2
	31/12/2012	13,0	8,0	15,2	36,2	26,0	62,2
	31/12/2011	14,6	8,8	13,0	36,5	25,2	61,7

L'effectif salarié au 31/12 de l'exercice est constitué de la façon suivante :

Catégories	Ouvriers	Employés	Cadres	TOTAL	VRP	TOTAL
Hommes	7	2	6	15	15	30
Femmes	6	13	10	29	12	41
Total	13	15	16	44	27	71

1.4.2 Les mouvements de personnel

Les embauches en Contrat à Durée Indéterminée

Catégories	Ouvriers	Employés	Cadres	VRP
Hommes	0	0	2	1
Femmes	0	2	1	1
Total	0	2	3	2

Les embauches à durée indéterminée réalisées en 2013 concernent des projets de développement initialisés par la société :

- Le renfort des compétences disponibles pour la Recherche-développement, par :
 - o un profil à forte valeur ajoutée en podologie, podologie du sport,
 - o des compétences de confection et patronage.
- L'adaptation des ressources en marketing à la préparation de la mise sur le marché de nos innovations.

Le recours aux Contrats à Durée Déterminée (CDD)

Le tableau ci-après indique le nombre de contrats CDD intervenus au cours de l'année, répartis par sexe et par catégories.

Catégories	Ouvriers	Employés	Cadres	VRP	Total
Hommes	0	0	1	0	1
Femmes	0	4	0	0	4
Total	0	4	1	0	5

Sur l'année 2013, la durée d'un contrat à durée déterminée moyenne est environ **de 3,7 mois**.

Les motifs de recours au CDD :

Catégories	Rempl. congé maternité/parental	Rempl. absence maladie	Nouveaux marchés / projets	Accroissement d'activité
Hommes	0	0	1	0
Femmes	2	1	0	1
Total	2	1	1	1

Les départs

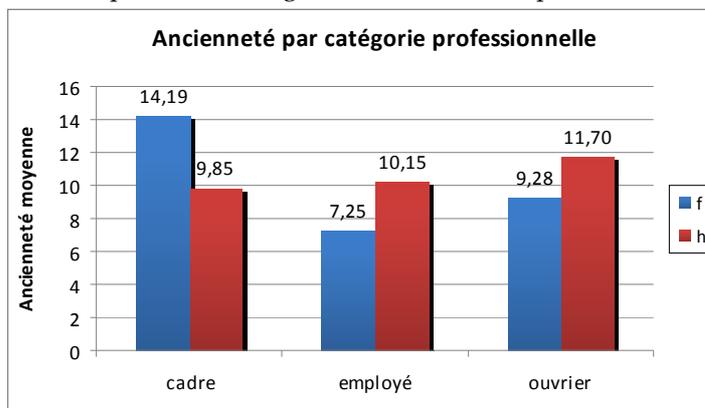
Les départs intervenus en 2013 se répartissent de la façon suivante :

Catégories	Ouvriers	Employés	Cadres	VRP	Total	Départ Retraite	Fin de CDD	Démission
Hommes	0	0	1	1	2	1 (vrp)	1	0
Femmes	0	1	0	0	1	0	1	0
Total	0	1	1	1	3	1	2	0

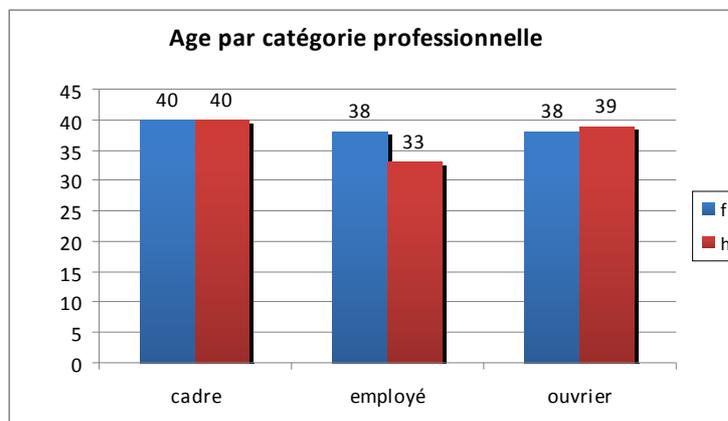
L'ancienneté des salariés

Signe de l'implication et de la fidélisation des salariés, la société bénéficie d'un turnover très faible. L'ancienneté moyenne est légèrement supérieure à 10 ans. En fidélisant ses ressources humaines, MILLET Innovation poursuit deux objectifs complémentaires :

- pour le salarié d'une part, il évolue dans ses fonctions et niveaux de responsabilité avec la croissance de l'entreprise, il gagne en autonomie et capacité d'initiative,
- pour la société d'autre part, le niveau d'implication, et de performance lié à ce parcours mené en commun lui permet de disposer d'une organisation efficace et pérenne.



Cette politique est d'autant plus importante que nous pouvons capitaliser sur des effectifs avec une jeune moyenne d'âge (39 ans) :



1.4.3 L'organisation du temps de travail

Les salariés bénéficient d'un accord sur l'aménagement du temps de travail prévoyant l'attribution annuelle de

- de 19 jours de RTT pour les non-cadres,
- de 12 jours (en moyenne, variable selon les années) de RTT pour les cadres.

Tous les salariés de l'entreprise travaillent à la journée, aucun travail en équipe n'a été mis en place.

Aucune heure supplémentaire n'a été réalisée en 2013. En production, la priorité ayant été donnée à la polyvalence, la création d'emplois fixes et au lissage annuel de l'activité à chaque fois que cela était possible.

Le travail à temps partiel

Toutes les demandes de passage à temps partiel formulées pendant l'année ont été acceptées. Les demandes de retour à temps plein formulées en 2013 ont été acceptées.

Au 31/12/2013, le travail à temps partiel est pratiqué de la façon suivante :

Catégories	Ouvriers	Employés	Cadres
Hommes	0	0	3
Femmes	0	7	2
Total	0	7	5

- Catégorie employé: 1 congés parental à temps partiel, et 6 contrats de travail à temps partiel,
- Catégorie cadre: 5 contrats de travail à temps partiel.

L'absentéisme :

Les arrêts maladie inférieurs à 1 mois représentent 899 heures au total (16 salariés concernés) :

- soit en moyenne sur l'effectif de salariés permanents : 3 jours d'absence par an et par salarié (vs 2.6 jours en 2012)
- soit 0.5 année-homme. (stable vs 2012).

Aucune absence n'est intervenue pour cause d'accident du travail ni maladie professionnelle en 2013.

En ce qui concerne les congés maternité et paternité, cela représente 331 jours-homme d'absence (30 en 2012).

1.4.4 L'action sociale : Prévoyance, formation, handicap

La prise en charges des Frais de soins de santé

Afin d'assurer le maintien d'une bonne couverture de tous les actes de santé des salariés, l'employeur a mis en place un régime commun à toutes les catégories de personnel permanent, et prend en charge la totalité de la cotisation (familiale). Pour un salarié qui travaille 12 mois, cela représente un complément de salaire annuel de 1 652 €.

La Prévoyance

Une couverture Prévoyance collective (Décès, incapacité, invalidité et rente éducation) a été mise en place pour la protection des salariés. Commune à toutes les catégories de personnel permanent, elle est prise en charge à 20 % par les salariés, 80 % par l'employeur.

La Formation**a- le financement de la formation professionnelle continue**

L'entreprise dépense plus que sa contribution annuelle obligatoire (1.60 % de la masse salariale).

Les formations sont prioritairement axées vers l'adaptation au poste de travail et l'élargissement des compétences.

Intitulé de la formation	Durée (en jours)	Nbre de personnes concernées				
		dont Cadres	dont non cadres	dont Hommes	dont Femmes	Total
Social/traitement de la paie : DADSU 12	1	1			1	1
Recherche et Développement : Utilisation et développement de l'outil MODARIS	3	4	1	2	3	5
Gestion de projet d'innovation (programme IDECLIC aidé par la Région)	1	3	0	2	1	3
Administration des ventes à l'export (Programme GO EXPORT aidé par la Région)	2	2	1		3	3
Sécurité au travail : Recyclage SST	1	1	6	3	4	7
TOTAL	8	11	8	7	12	19

Au titre de 2013 : 5 actions de formations pour un total de 56 heures.

Rappel : 17 formations ont été suivies au cours de l'année 2012, pour un total de 196 heures.

b- le DIF – droit individuel de formation

Les salariés sont informés individuellement et annuellement du droit à DIF acquis. 2 demandes de DIF ont été présentées et acceptées en 2013.

L'action en faveur de l'emploi de travailleurs handicapés

Millet Innovation a procédé à une embauche définitive d'un salarié handicapé âgé de moins de 26 ans à partir du 01/09/2009.

Pour l'année 2013, notre obligation légale d'emploi de travailleur handicapé a été remplie en totalité, par cet emploi et par les partenariats avec des CAT/ESAT.

Les œuvres sociales

Le budget alloué au Comité d'Entreprise au titre des œuvres sociales est le suivant :

- Budget de fonctionnement 236 €
- Budget social 22 622 €, soit plus de 1 % de la masse salariale brute (0.7% en 2012).

Outre le versement d'accompagnements financiers liés à des événements familiaux, le comité d'entreprise convie les salariés à 2 manifestations par an.

1.4.5 Hygiène, Sécurité et Conditions de travail

Le CHSCT est composé de 3 membres, 1 représentant maîtrise et cadres, 2 représentants non cadre.

Le CHSCT s'est réuni 3 fois en 2013.

Hygiène

MILLET INNOVATION a renouvelé les tenues de travail pour les salariés soumis à des contraintes d'usure et de salissure particulières : les équipes de production, emballage et préparation des commandes.

Sécurité et conditions de travail

La mise à jour permanente du document unique d'évaluation des risques permet à l'entreprise de travailler en étroite collaboration avec le CHSCT, d'identifier les situations nécessitant un plan d'action, et de suivre leur mise en œuvre.

Les locaux sont visités trimestriellement par le CHSCT afin d'identifier les facteurs de risques, et d'échanger avec le personnel.

1.4.6 Rémunérations et Politique salariale*Evolution des salaires en 2013*

		Evolution moyenne des salaires 2013 vs 2012 2014 vs 2013	
Cadre	Femme	6,17%	2,77%
	Homme	8,00%	2,01%
Total cadres		6,90%	2,46%
Non cadre	Femme	4,51%	4,23%
	Homme	4,99%	4,46%
Total non cadres		4,68%	4,32%
Total		5,51%	3,62%

Le salaire minimum d'accueil des salariés en contrat à durée indéterminé a été fixé 5 % au dessus du SMIC.

Participation des salariés aux résultats

Un accord de participation est en vigueur depuis 2005. Il est reprend la formule légale de calcul de la Réserve Spéciale de Participation. La participation est répartie de façon égalitaire entre les salariés, au prorata des temps de présence effective de chacun au cours de l'exercice concerné.

Pour répondre à l'institution par la Loi d'une prime de partage de profits, dite « prime dividendes », un accord d'entreprise a été signé mettant en place un supplément de participation (Cf supra 1.1.6).

Ces accords ont permis d'attribuer les sommes suivantes aux salariés :

Au titre de l'exercice	RSP totale	Supplément de RSP	TOTAL DISTRIBUE
2013	203 623 €	36 652 €	240 275 €
2012	185 576 €	33 404 €	218 979 €

Epargne Salariale

Dans une logique de fidélisation de ses ressources humaines, et d'implication dans le développement et les enjeux de la société, MILLET INNOVATION a mis en place un Plan d'Epargne Entreprise, destiné à accueillir les placements de participation et l'épargne volontaire des salariés.

A compter d'octobre 2011, un PERCO (Plan d'Epargne Retraite Collectif) a également été mis en place. Désormais le PERCO peut recevoir le placement de jours de congés payés non pris, dans la limite de 5 jours par an. L'aide de l'entreprise est limitée à la prise en charge des frais sur les sommes placées, et des frais de gestion du compte.

Actionnariat des salariés

La politique salariale de l'entreprise inclut à chaque fois que cela est possible une part immédiate de rémunération, et une rémunération patrimoniale, visant à impliquer les salariés dans le développement de MILLET INNOVATION sur le long terme.

En 2006, une première augmentation de capital réservée aux salariés avait été réalisée à l'occasion de l'augmentation de capital pour l'entrée sur le marché ALTERNEXT.

Cette opération avait permis d'attribuer aux salariés 21 780 actions, soit 1.16 % du capital.

Une deuxième opération a pu être menée en 2013. Les salariés ont souscrit à 3 127 actions, et bénéficié à titre d'abondement de l'attribution de 7493 actions gratuites, soit un total de 10 620 actions émises au profit des salariés, et placées sur le PEE.

Ces opérations placent l'actionnariat salarié via le Plan d'Epargne Entreprise à 1.60 % du capital.

Une opération d'attribution gratuite d'actions a permis la création de 2007 à 2009 au total de 12 350 actions à destination des salariés et mandataires sociaux.

A l'occasion de la restructuration de la détention du capital intervenue en 2010, le capital du nouvel holding a été ouvert à des apports personnels de l'équipe de management de la société.

1.5 EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE

Après une année 2012 de forte concentration d'investissements tant commerciaux, industriels que financiers, l'exercice 2013 se place plus dans la continuité des exercices précédents :

- les investissements réalisés concernent essentiellement
 - o les activités d'innovation (Frais de Recherche-développement, Frais de dépôts de brevets, et valorisation de la licence sur la base des redevances futures ainsi que prévu par la réglementation comptable),
 - o la filiale, à laquelle comme prévu initialement, une seconde tranche de prêt a été accordée, pour un montant de 200 K€, afin de parfaire le financement des investissements initiaux, dont l'agencement de nouveaux locaux, tandis qu'elle a assumé son premier engagement de remboursement à hauteur de 236 K€.
- Ces investissements ont été financés par un crédit moyen terme limité à 117 K€, tandis que deux lignes de crédit de trésorerie mobilisables selon le besoin ont été confirmées pour 234 K€ (dont une seule est mobilisée au 31/12/2013).
- Les évolutions du Besoin en Fonds de Roulement sont relativement peu importantes : +267 K€. Elles résultent de l'évolution des stocks, mis en adéquation avec les volumes d'activité et les lancements produits, et d'un encours clients en augmentation corrélativement à un chiffre d'affaires du dernier trimestre en augmentation par rapport à celui du 4^{ème} trimestre 2012.

La **capacité d'auto-financement** générée par l'exploitation est en évolution significative grâce à la progression de la rentabilité, à 3 293 K€ (vs 2 567 K€ en 2012).

Après déduction du dividende distribué en 2013, **les disponibilités à fin d'année ressortent à 3 361 K€**, avec une variation positive de 157.7 K€.

A fin d'année, la trésorerie nette d'endettement moyen terme s'établit à + 725.6 K€.

Aucun encours d'escompte sur effets clients n'est à relever au 31/12/2013. La situation de trésorerie ayant été excédentaire tout au long de l'exercice, les lignes de mobilisation d'effets de commerce n'ont pas été utilisées.

Afin de mener à bien les opérations liées à la création de sa filiale, en 2012, MILLET Innovation avait accordé une garantie de paiement des investissements initiaux pour le compte de celle-ci, pour un montant de 350 K€. Cette garantie était valable jusqu'au 31 décembre 2013, elle est devenue caduque sans avoir été utilisée, la filiale ayant rempli ses engagements.

1.6 EVENEMENTS DE LA VIE JURIDIQUE

Dans le domaine judiciaire d'une part :

L'action en contrefaçon qui a été intentée à l'encontre d'un concurrent en 2008 est désormais soldée. La provision pour risque qui avait été constituée sur la totalité de l'indemnité perçue en 2010 a pu être reprise en intégralité, le jugement en appel ayant confirmé les conclusions initiales, et condamné la partie adverse à un complément d'indemnisation de 25 000 €.

Suite à la survenance d'un litige commercial au cours de l'exercice, le principe de prudence a conduit à provisionner le risque au niveau maximum encouru par MILLET Innovation, à savoir 400 000 €, même si la légitimité de la position de la société dans ce dossier ne semble pas devoir être mise en cause.

Sur le plan capitalistique, d'autre part :

Une nouvelle étape de transmission entre les actionnaires historiques de MILLET Innovation et la holding familiale et managériale, Holding Managers et Millet (HMM), a été conduite en Juin 2013. La holding détient désormais **72,0 % du capital de MILLET Innovation**.

A cette occasion, et considérant que la société entrait dans une nouvelle étape de son développement, les salariés se sont vus proposer la possibilité d'acquérir une participation à des conditions favorables. Une augmentation de capital réservée aux salariés a été réalisée. Elle a permis de créer au total 10 620 actions nouvelles, dont 3 127 souscrites pour un prix d'émission total de 29,4 K€, et 7493 émises gratuitement par prélèvement de la somme de 88 K€ sur le compte de report à nouveau.

A la suite de cette opération, le nombre total d'actions de la société est passé de 1 895 160 à 1 905 780 .

Aucun autre évènement significatif n'est intervenu au cours de la période.

2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE ET PERSPECTIVES

2.1 EVOLUTION ET PERSPECTIVES DE L'ACTIVITE

Capitaliser sur la notoriété de la marque EPITACT® en pharmacie pour étendre son champ d'innovation

Dans tous les Pays considérés à maturité, France, Belgique, Italie, Espagne, Portugal et Suisse, nous avons atteint une place de leader en pharmacie pour les marchés des cors, durillons et désormais pour l'hallux valgus. Le succès des précédents lancements de produits a créé un véritable capital de confiance avec le pharmacien, le mettant dans une prédisposition favorable à l'introduction sur le marché de nos innovations. C'est dans ce contexte que nous avons pu proposer une orthèse destinée au pouce. Cette innovation a fait l'objet de pré ventes au cours du 4^{ème} trimestre 2013 en France. Son référencement va être étendu à la plupart de nos marchés en 2014. Elle devrait permettre de compenser partiellement le passage à une phase de réassort. La poursuite des investissements de communication devrait contribuer à dynamiser les sorties produits.

Les développements de produits en cours vont par ailleurs aboutir à de premiers lancements en France au cours du second semestre. Les premières ventes devraient permettre de valider leur potentiel de Chiffre d'affaires.

Nous poursuivons par ailleurs nos actions de prospection commerciale à destination du grand export. Elles pourraient aboutir au démarrage des ventes dans une nouvelle zone géographique dans le courant de l'année 2014. L'impact sur le premier exercice serait limité, mais permettrait de valider le potentiel futur.

Globalement, pour 2014, l'activité devrait ainsi se stabiliser à 18.8 M€, avec une rentabilité nette proche de 1.9 M€ (10 % du C.A.).

Les ventes du premier trimestre sont conformes à ces perspectives.

2.2 EVENEMENTS DE LA VIE JURIDIQUE

Aucun évènement significatif n'est à relever.

2.3 EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE

Les ressources de trésorerie disponibles au 31/12/2013 sont adaptées à la poursuite des politiques actuelles. Aucune évolution majeure de la situation financière n'est prévue à ce jour.

3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

Les informations financières historiques sélectionnées par la Société et figurant ci-dessous sont tirées de ses comptes historiques sur 12 mois arrêtés au 31 décembre de chaque année.

En Keuros	31/12/13		31/12/12		31/12/11	
	montant	% CA	montant	% CA	montant	% CA
Chiffre d'affaires	18 836		17 349		16 158	
Résultat d'exploitation	3 938	21%	2 883	17%	2 445	15%
Résultat courant	3 862	21%	2 806	16%	2 402	15%
Résultat Exceptionnel	-272	-1%	-127	-1%	-100	-1%
Résultat net	2380	13%	1702	10%	1473	9%
Capitaux propres	9 516	51%	8 924	51%	8 113	50%
Trésorerie dispo (1)	3 510	19%	3 236	19%	3 165	20%
Endettement	2 785	29% /KP	3 099	35% /KP	2 149	26% /KP
Trésorerie nette (2)	726		136		1 016	

(1) Disponibilités + VMP

(2) Trésorerie disponible - endettement

4 FACTEURS DE RISQUES

Il n'y a pas de domaine dans lequel la société ait identifié un risque particulier, l'analyse des risques appelle les quelques commentaires suivants.

4.1 RISQUE CLIENTS

Compte tenu de la variété de ses réseaux de distribution, et surtout de la typologie de la relation mise en place avec chacun de ses partenaires majeurs, MILLET INNOVATION ne connaît pas de dépendance commerciale vis-à-vis de ses clients.

En terme de risque de non-recouvrement :

- les pharmacies présentent un risque très étalé, avec un montant moyen de facturation relativement faible. Elles sont soumises à une procédure automatisée de prélèvement par LCR pour plus de 80 % d'entre elles, à laquelle s'ajoute une procédure de relance intégrée à l'ERP ;
- Les distributeurs en France sont de grands comptes disposant d'une qualité de signature notoire ;
- La plupart des clients à l'export sont couverts par un contrat d'assurance recouvrement souscrit auprès de la Coface (quotité garantie allant de 60 % à 90 %). La solidité financière des partenaires commerciaux choisis pour le développement en Pharmacie dans les pays européens est surveillée de façon permanente, et la qualité des relations partenariales avec chacun d'eux permet de disposer d'une bonne visibilité et d'échanges constants sur leur situation financière, leur capacité à financer l'accroissement du BFR induit par l'évolution rapide des ventes. Les procédures internes en place nous permettent donc de maîtriser le risque de non-recouvrement.

4.2 RISQUE DE DEPENDANCE DES FOURNISSEURS/PARTENAIRES

Les relations avec les fournisseurs clés sont consolidées par des accords d'exclusivité et/ou confortées par l'identification de fournisseurs de substitution. A chaque fois que cela est possible, nous nous inscrivons dans une relation partenariale, qui permet à chacun de disposer d'une visibilité suffisante et prospective, de nature à consolider la relation, et à anticiper d'éventuelles problématiques d'interdépendance.

Nos produits font par ailleurs l'objet d'une protection industrielle offensive.

4.3 GESTION DE LA CROISSANCE

La société a anticipé

- la mise à niveau de sa capacité de production,
- la mise en place d'un système de gestion global,
- la structuration des ressources humaines nécessaires à la pérennité des actes de gestion permettant de gérer la croissance de manière harmonieuse,
- le financement de l'accroissement du BFR.

La filialisation de l'activité de confection a été conduite de façon à disposer là aussi de l'assurance que les capacités de production peuvent s'adapter en permanence, et avec fluidité à l'évolution des activités de MILLET Innovation.

La société dispose par ailleurs d'une importante capacité d'endettement pour le financement de sa croissance.

4.4 RISQUE LIE AUX STOCKS

Le risque d'obsolescence ou de péremption est limité à quelques références très peu significatives, notamment dans le domaine des cosmétiques. Cet élément fait l'objet d'un suivi précis et permanent, qui permet de constater le risque dès son apparition, via les dépréciations de stock adéquates.

La sécurisation des approvisionnements a conduit à constituer des stocks de sécurité à toutes les étapes du cycle de production. Ces stocks sont en partie répartis géographiquement et/ou isolés dans des locaux équipés pour éviter la concentration de risques tels que les incendies.

4.5 RISQUE LIÉ À LA SAISONNALITÉ DE L'ACTIVITÉ

L'activité de la société est marquée par une saisonnalité basse pendant les mois d'été et le mois de décembre qui ne présente pas de risque intrinsèque. Les effets en sont anticipés sur le plan de la gestion interne par un lissage annuel de la production, une polyvalence des équipes opérationnelles et une adaptation des effectifs en période haute.

4.6 RISQUE DE CHANGE

La Société n'est pas exposée de manière significative au risque de change.

Le développement de l'activité en Francs suisses (CHF) a conduit à ouvrir un compte en devise, permettant de gérer les encaissements et décaissements.

Les fluctuations de la devise n'ont pas eu un impact significatif en 2013 (-9.4 K€), notre position est globalement à la vente de CHF.

Si la Société était amenée à développer de manière significative son activité vers des clients dont la devise de paiement n'est pas l'euro, elle prendrait toutes les dispositions nécessaires.

4.7 RISQUE DE TAUX

La société n'a pas souscrit d'emprunts à taux variable.

La société n'utilise pas d'instruments financiers ou de placement de trésorerie qui la mettrait en situation de risque sur le capital. Les placements de trésorerie de l'exercice ont été effectués en Dépôt à terme, garantissant le rendement à échéance.

4.8 RISQUES JURIDIQUES

Il n'existe aucun risque connu à ce jour lié à la protection industrielle de nos innovations. La société assure une veille concurrentielle pour être en situation de se défendre contre des actes de contrefaçon ou de concurrence déloyale.

4.9 RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

Il n'existe aucun risque connu à ce jour lié à l'environnement.

Les installations industrielles ne sont soumises à aucune réglementation particulière en matière de rejets dans l'air ou l'eau de substances toxiques ou dangereuses, de déchets ou de CO². La société ne manipule pas de substances dangereuses.

4.10 RISQUES LIÉS AUX SYSTÈMES ET À L'INFRASTRUCTURE

La totalité des systèmes et des infrastructures fait l'objet d'actualisation en temps réel, garantissant la meilleure performance possible.

L'infrastructure réseau est régulièrement actualisée, et fait l'objet d'un contrat de maintenance avec une société extérieure garantissant l'adéquation et la pérennité du système. Une procédure de sauvegarde des données garantit la capacité de reconstitution des informations en cas d'incident.

Son système d'information (NAVISION) intégré entre toutes les activités de l'entreprise, de l'entrée de la matière première à la sortie des produits et leur facturation, a été choisi parmi les majors de la profession.

4.11 RISQUES LIES A LA REGLEMENTATION

L'entreprise commercialise des produits assujettis aux réglementations :

- des dispositifs médicaux de classe 1,
- des cosmétiques.

Toutes les dispositions sont prises pour s'y conformer (tests cliniques, correspondant matériau-vigilance désigné auprès de l'ANSM, dossiers de marquage CE).

4.12 ASSURANCES ET COUVERTURE DE RISQUES

La Société a mis en oeuvre une politique de couverture des principaux risques liés à son activité et susceptibles d'être assurés. Elle révisé annuellement ces couvertures de manière à les garder en adéquation avec les risques potentiels. Un audit des risques est réalisé périodiquement par les experts de l'assureur, de manière à disposer d'une analyse externe sur nos installations.



PARTIE II

AUTRES INFORMATIONS

EXERCICE CLOS AU 31/12/2013

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1 TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

en euros	2009 n-4	2010 n-3	2011 n-2	2012 n-1	2013 n
Capital en fin d'exercice					
capital social	947 580	947 580	947 580	947 580	952 890
Nbre d'actions	1 895 160	1 895 160	1 895 160	1 895 160	1 905 780
Nbre d'actions à dividendes prioritaires	0	0	0	0	0
capitaux propres	6 642 650	7 774 533	8 112 935	8 923 705	9 516 342
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires HT (en euros)	12 500 149	15 561 839	16 158 337	17 349 304	18 836 468
<i>dont export</i>	4 826 660	7 404 500	8 339 400	8 357 061	9 313 031
<i>Croissance du Chiffre d'affaires</i>	12%	24%	4%	7%	9%
résultat avant impôt, dotations aux amortissements et provisions	2 420 744	2 863 724	2 973 522	3 288 048	4 174 566
impôt sur les bénéfices	566 805	654 964	722 828	861 772	1 077 699
crédit d'impôt	83 261	124 494	104 267	104 574	152 271
participation des salariés	130 080	162 555	210 599	218 979	240 275
résultat net après impôt	1 142 543	1 302 447	1 473 291	1 702 418	2 379 857
résultat distribué	568 548	170 564	1 134 889	926 419	1 818 450
Résultat par action					
résultat après impôts, participations, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,95	1,15	1,13	1,22	1,58
résultat net après impôt	0,60	0,69	0,78	0,90	1,25
dividende attribué à chaque action	0,30	0,09	0,60	0,49	0,95
Personnel					
Effectif moyen de l'exercice :					
salariés permanents	36,7	35,8	36,5	36,2	38,3
<i>emplois créés</i>	-8,55	-0,92	0,72	-0,3	2,1
Effectif moyen de l'exercice :					
VRP Multicartes	25,6	24,3	25,2	26,0	26,9
Masse salariale brute de l'exercice	1 570 327	1 604 593	1 673 125	1 870 287	2 123 437
croiss. MSB	-27%	2%	4%	12%	14%
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (charges sociales, Prévoyance, œuvres sociales...)	568 857	589 920	640 668	763 499	834 580

5.2 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	2 011	2 012	2 013
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net	1 473 291	1 702 418	2 379 857
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
- dotations et reprises sur amort. et provisions	881 671	825 780	822 513
- plus value de cession, nettes d'impôt	-6 016	39 591	90 856
Marge brute d'autofinancement	2 348 947	2 567 789	3 293 226
Variation du BFR lié à l'activité	16 112	159 897	-267 418
Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 365 059	2 727 686	3 025 808
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Investissements	-741 739	-2 783 088	-693 121
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	82 785	66 793	45 949
Variation du BFR lié aux flux d'investissements			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-658 954	-2 716 294	-647 171
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Prélèvement sur les réserves	-1 134 890	-926 419	-1 818 450
Augmentation de capital			29 394
Emission d'emprunts et aides ou avances remboursables	1 401 000	1 514 000	117 000
Remboursements d'emprunts	-578 190	-560 232	-548 917
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-312 080	27 350	-2 220 973
Variation de trésorerie	1 394 025	38 742	157 663
Variation des disponibilités au bilan			
Trésorerie d'ouverture	1 770 780	3 164 806	3 203 548
Trésorerie de clôture	3 164 806	3 203 548	3 361 211

5.3 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Montants indiqués en Euros n° colonne	Capital (1)	Capitaux propres (2)	% capital détenu au début de l'exercice (3)	Valeur comptable des titres		% capital détenu à la fin de l'exercice (3)	Prêt et avances consenties (6)	Cautions et avals (7)
				brute (4)	nette (5)			
Filiale (détenue à plus de 50 %)								
MI Confection Sarl, Tunisie	99 761	99 761	99,995%	99 756	99 756	99,995%	794 000	

Montants indiqués en Euros n° colonne	Chiffre d'affaires HT de l'exercice (8)	Résultats du dernier exercice (9)	dividendes encaissés (10)	Observations (11)
Filiale (détenue à plus de 50 %)				
MI Confection Sarl, Tunisie	2 000 635	610 343	0	Société créée en Novembre 2012, clôture son premier exercice au 31/12/2013

5.4 DEPENSES DITES SOMPTUAIRES – APPLICATION DE L'ARTICLE 39-4 DU CGI

En application de l'article 39-4 du CGI, les dépenses non déductibles fiscalement et comprises dans les comptes de l'exercice 2013 sont les suivantes :

- la fraction non déductible des loyers des voitures particulières pour un montant de 9.8 K€.

L'impôt supporté à raison de ces charges s'élève ainsi à 3.3 K€.

5.5 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les informations intégrées au présent rapport sont établies conformément à la recommandation AMF et à la recommandation AFEP/MEDEF d'octobre 2008.

Aucune rémunération différée, ni aucun régime de retraite supplémentaire ne sont prévus au profit des membres du Conseil de Surveillance et dirigeants de la Société.

La société n'a émis aucun titre ou option ou instrument financier quelconque donnant accès au capital.

Outre les jetons de présence décidés par l'assemblée des actionnaires, aucune rémunération n'a été versée aux membres du Conseil de Surveillance par Millet Innovation.

Les rémunérations des mandataires sociaux de Millet Innovation versées par la holding d'animation, Holding Managers et Millet SAS (HMM), ne concernent pas la rétribution du mandat social mais des fonctions, salariées ou non, exercées dans la holding, au bénéfice de Millet Innovation :

- depuis le 1^{er} Juillet 2010, Damien MILLET est rémunéré par la Holding Managers et Millet, et mis à disposition de MILLET Innovation en vertu de la convention d'assistance signée entre les deux sociétés ;
- Damien MILLET est par ailleurs titulaire d'un contrat de travail avec MILLET Innovation au titre de ses activités opérationnelles de management de la Recherche et Développement. Il est à ce titre soumis pour la propriété industrielle aux règles applicables aux salariés.

	Salaires bruts	avantage en nature	part variable	Total	Participation	Intéressement	Jetons de présence
Rémunérations versées aux mandataires sociaux de Millet Innovation par la société							
<i>Membres du Directoire</i>	19,5	0,0	0,0	19,5	0,0	0,0	0,0
Rémunérations versées aux mandataires sociaux de Millet Innovation par la holding HMM							
<i>Membres du Directoire</i>	155,2	7,8	34,7	197,8	0,0	0,0	0,0

Remunerations versees a ses mandataires sociaux par la Société	2012	2013
Jean-Claude MILLET	28,0	21,3
Pierre MARTIN	1,5	1,5
Jean-Marie RIFFARD	1,5	1,5
<i>Membres du Conseil de Surveillance</i>	<i>31,0</i>	<i>24,3</i>
Rem. versees aux mand. sociaux de Millet Innovation par la holding HMM	2012	2012
Jean-Claude MILLET	0,0	0,0
Pierre MARTIN	0,0	0,0
Jean-Marie RIFFARD	0,0	0,0
<i>Membres du Conseil de Surveillance</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>

5.6 COMPOSITION DES ORGANES DIRIGEANTS

Le tableau ci-après indique la composition du Conseil de Surveillance et du Directoire de la Société à la date du présent document ainsi que les principales informations relatives aux mandataires sociaux.

CONSEIL DE SURVEILLANCE	Fonction	Date de première nomination	Date de fin de mandat	Nb d'actions détenues à la date du 31/12/13 (Détenue directe / Détenue indirecte)
Jean-Claude MILLET	Président du Conseil de Surveillance	16/03/1998	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013	234 793 (1 / 234 792)
Pierre MARTIN	Vice-Président	16/03/1998	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013	84 562 (30 / 84 532)
Jean-Marie RIFFARD	Membre du Conseil de Surveillance	16/03/1998	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013	83 760 (30 / 83 730)
DIRECTOIRE	Fonction	Date de première nomination	Date de fin de mandat	Nb d'actions détenues à la date du 31/12/12
Damien MILLET	Président du Directoire	09/12/2002	12/11/2014	428 885 (4500 / 424 385)
Valérie CHOPINET	Membre du Directoire	19/12/2006	12/11/2014	41 662 (2000 / 39 662)

Tous les actionnaires significatifs sont représentés au conseil de surveillance de MILLET INNOVATION ou à l'assemblée de la SAS HMM qui la contrôle.

5.7 LISTE DES MANDATS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Nom	Autres mandats	Mandats expirés exercés au cours des cinq dernières années	Autres fonctions principales exercées actuellement
Jean-Claude MILLET	OEROE SARL – gérant HEPHAISTOS SARL - gérant Gérant de SCI	EIDOS SA – Président du Conseil de Surveillance	Néant
Pierre MARTIN	CORIMA SA – Président du Conseil de Surveillance	EIDOS SA – Vice-Président du Conseil de Surveillance CORIMA Modelage SA - Administrateur	Néant
Jean-Marie RIFFARD	CORIMA Modelage SA – Administrateur CORIMA Cycles SA – Membre du Conseil de Surveillance		Néant
Damien MILLET	HOLDING MANAGERS ET MILLET – Président de la SAS	EIDOS SA – Président du Directoire	Néant
Valérie CHOPINET	néant	EIDOS SA – Membre du Directoire	Néant

La société EIDOS SA a été dissoute sans liquidation à effet au 31/12/2010 par Transmission Universelle de Patrimoine à la SAS HOLDING MANAGERS ET MILLET, son actionnaire unique.

5.8 ACTIONNARIAT SALARIE

En 2006, une augmentation de capital réservée aux salariés avait été réalisée à l'occasion de l'augmentation de capital pour l'entrée sur le marché ALTERNEXT.

Cette opération avait permis d'attribuer aux salariés 21 780 actions, soit 1.16 % du capital.

Une opération d'attribution gratuite d'action a permis la création au total de 12 350 actions à destination des salariés et mandataires sociaux.

Une augmentation de capital réservée aux salariés a pu être menée en 2013, un total de 10 620 actions a été émis au profit des salariés, elles ont été placées sur le PEE.

Ces opérations placent l'actionnariat salarié via le Plan d'Épargne Entreprise à 1.60 % du capital.

5.9 ACTIONNARIAT

L'évolution de l'actionnariat de la société au cours des 3 dernières années s'établit de la façon suivante :

Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social	2011	2012	2013
HEPHAISTOS Sarl	5,9%	6,1%	2,4%
HOLDING MANAGERS ET MILLET SAS - Holding d'animation	61,9%	62,9%	72,0%

5.10 DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS (LOI LME)

En application des dispositions de l'article L.441-6-1 alinéa 1.1 du Code de Commerce, nous vous indiquons la décomposition à la clôture de l'exercice du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

	au 31/12/2013	au 31/12/2012
0-30 jours	707.1 K€	954 K€
30-60 jours	300.7 K€	105.2 K€
60 – 90 jours	299.4 K€	78.9 K€
Plus de 90 jours	399 K€	340.7 K€

N.B : les dettes à plus de 90 jours concernent les contrats de licence en cours : en contrepartie de la valorisation du contrat à l'actif sur la base des redevances futures, ces dernières sont portées en dettes sur immobilisations.

5.11 TABLEAU DE SUIVI DES DELEGATIONS DONNEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Les délégations de pouvoir au Directoire qui ont pu être décidées par l'Assemblée des actionnaires au cours des années antérieures ont été utilisées de la façon suivante :

Autorisation/Délégation	Caractéristiques	Utilisation et part résiduelle
<u>Délégation de pouvoir au Directoire</u> Délibération de l'assemblée générale du 24 juin 2013 en vue d'une Augmentation de capital réservée aux salariés	Montant maximum : 8 000 € en nominal – 16 000 actions nouvelles Durée : 26 mois à compter du 24 juin 2013	Montant utilisé par voie d'augmentation de capital réservée aux salariés : 3 127 actions nouvelles émises sur souscription en numéraire en date du 23/10/2013 7 493 actions gratuites émises en date du 23/10/2013 à titre d'abondement Part résiduelle : 5 380 actions nouvelles

5.12 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES – REPARTITION ET AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Historique de la distribution de dividende au cours des 3 exercices précédents : les dividendes indiqués sont ceux qui ont été versés en n+1 au titre des résultats des exercices mentionnés

Exercice clos le 31/12/10	1 134 889 €
Exercice clos le 31/12/11	926 418.50 €
Exercice clos le 31/12/12	1 818 450.24 €

Les versements de dividendes intervenus au titre des exercices 2010 à 2012 ont été déclarés éligibles à l'abattement fiscal de 40%.

En application de l'article L.232-7 du code de commerce, il est fait mention de la répartition et de l'affectation des sommes distribuables :

Postes de réserves inscrites au bilan	Total des réserves	Réserves indisponibles par nature	contrepartie des actions propres	Réserves distribuables	Bénéfice de l'exercice
Prime d'émission	3 784 996			3 784 996	
Réserve légale	118 360	118 360			
Réserves réglementées	62 606		62 606		
Report à nouveau bénéficiaire	2 181 025			2 181 025	
Total	6 146 988	118 360	62 606	5 966 021	2 379 857
Montant des frais non amortis					
Frais d'établissement				284 842	
Frais de recherche et de développement				1 024 312	
Total des frais non amortis				1 309 154	
Bénéfice distribuable				7 036 724	



PARTIE III

RAPPORT RELATIF AUX OPERATIONS SUR TITRES

6 OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES

Déclaration des opérations réalisées sur les titres de la société
établie conformément à l'article L.621-18-2 du code monétaire et financier

alinéa de l'article L621,18,2 du code monétaire et financier	Identification du déclarant			instrument financier	nature de l'opération	Détail de l'opération			
	Nom et prénom	fonctions exercées au sein de la société	personne liée, nom, prénom et fonction exercée		acquisition / Cession/ souscription/ Echange	date	lieu	prix unitaire	montant total
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	15/02/2013	Paris (Euronext)	9,00	9 900,00
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	cession	10/06/2013	Paris (Euronext)	13,00	1 231 854,00
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	26/06/2013	Paris (Euronext)	11,29	9 370,70
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	02/07/2013	Paris (Euronext)	12,00	7 848,00
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	11/07/2013	Paris (Euronext)	12,00	144 000,00
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	16/10/2013	Paris (Euronext)	13,00	13 000,00
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	22/10/2013	Paris (Euronext)	12,95	12 950,00
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	25/10/2013	Paris (Euronext)	13,00	13 000,00
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	20/11/2013	Paris (Euronext)	12,92	12 920,00
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	25/11/2013	Paris (Euronext)	12,30	12 300,00
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	26/11/2013	Paris (Euronext)	13,00	13 000,00
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	26/11/2013	Paris (Euronext)	13,00	533,00
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	27/11/2013	Paris (Euronext)	13,00	12 467,00
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	27/11/2013	Paris (Euronext)	13,00	7 163,00
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	28/11/2013	Paris (Euronext)	13,00	5 837,00
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	28/11/2013	Paris (Euronext)	13,00	3 263,00
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	29/11/2013	Paris (Euronext)	13,00	9 737,00
c	HOLDING MANAGERS ET MILLET		personne morale liée à M. Damien Millet, Président du directoire	action	acquisition	23/01/2013	Paris (Euronext)	8,80	100 944,80
c	HOLDING MANAGERS ET MILLET		personne morale liée à M. Damien Millet, Président du directoire	action	acquisition	10/06/2013	Paris (Euronext)	13,00	2 165 917,00
c	HOLDING MANAGERS ET MILLET		personne morale liée à M. Damien Millet, Président du directoire	action	acquisition	28/06/2013	Paris (Euronext)	13,00	20 488,00
c	OEROE		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	16/10/2013	Paris (Euronext)	13,00	5 330,00
c	OEROE		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	16/10/2013	Paris (Euronext)	13,00	7 670,00

7 TABLEAU DE SUIVI DES OPERATIONS DE RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES TITRES

Par délibération en date du 25 juin 2010, l'assemblée générale des actionnaires a autorisé le Directoire à acquérir ou faire acquérir des actions de la société dans les conditions suivantes :

1. Montant maximum consacré au programme de rachat : 150 000 euros
2. Prix maximum des actions : 15 euros par actions
3. quotité maximum : 10 % des actions composant le capital de la société
4. Motifs du programme de rachat :
 - i. l'animation du marché du titre de la Société, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI), reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers, et conclu avec un prestataire de services d'investissement (PSI)
 - ii. l'attribution ou la cession d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés liées (y compris les filiales étrangères), dans les conditions et selon les modalités prévues par les articles L.225-197-1 à L.225-197-3 et L.225-208 du Code de commerce, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, ou par voie d'attribution gratuites d'actions, ou dans le cadre de tout plan d'épargne d'entreprise existant au sein du Groupe.
5. Durée de validité de l'autorisation : 18 mois, renouvelée par décision de l'assemblée générale des actionnaires en date du 11 juin 2012, puis par l'assemblée des actionnaires du 24 juin 2013.

Conformément aux termes du règlement AMF, le Directoire rend compte au présent rapport de l'utilisation de la délégation.

Sur délibération du Directoire, en date du 21 juillet 2010 :

1. l'intermédiaire choisi pour assurer l'animation du marché du titre dans le cadre d'un contrat de liquidité est la société ARKEON Finance,
2. les moyens suivants ont été affectés au programme de rachat : 70 000 euros, dont 50 000 environ en actions, et 20 000 euros en espèces.

Les opérations intervenues dans le cadre du contrat de liquidité sont déclarées mensuellement à l'AMF, et la déclaration est mise à disposition sur le site internet de la société.

Date du début du programme de rachat de titres		01/11/2010
Nombre de titres composant le capital de l'émetteur au début du programme		1 895 160
Capital autodétenu de manière directe et indirecte au début du programme	en titres	7 500
	en %	0,40%
Solde précédent (dernier rapport) :	31/12/2012	1 356
Nombre de titres achetés sur la période :		3 869
Nombre de titres vendus sur la période :		4 201
Nombre de titres transférés sur la période :		0
Nombre de titres annulés sur la période :		0
Rachat auprès de personnes détenant plus de 10% du capital ou des dirigeants		0
Solde à la date du présent rapport :	31/12/2013	1 024
Nombre de titres achetés depuis le début du programme :		13 864
Nombre de titres vendus depuis le début du programme :		20 340
Nombre de titres transférés depuis le début du programme :		0
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois :		0
Valeur comptable du portefeuille		11 629 €
Valeur de marché du portefeuille		13 506 €
Liquidités mises à disposition de l'intermédiaire financier pour les besoins du contrat		
au début du programme		19 225 €
Solde précédent (dernier rapport) :	31/12/2012	67 078 €
Solde à la date d'établissement du rapport	31/12/2013	67 642 €

8 OPERATIONS REALISEES AU TITRE DU DISPOSITIF DES « ACTIONS GRATUITES »

L'assemblée des actionnaires avait accordé une délégation de pouvoir au Directoire pour la mise en œuvre de ce dispositif. Au cours de l'exercice 2006, 11 400 actions ont été attribuées à des membres du personnel et mandataires sociaux. Au cours de l'exercice 2007, 950 actions ont été attribuées à des membres du personnel.

Le plan d'attribution, conforme aux dispositions légales en vigueur, prévoit une période d'acquisition de 2 ans à compter de la date de la décision d'attribution, et une période de conservation de 3 ans.

La délégation de pouvoir au Directoire est caduque, aucune autre opération que celles mentionnées ci-dessus n'interviendra.

9 ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Le capital de MILLET INNOVATION est réparti au 31/12/2013 de la façon suivante :

HMM, Holding Managers et Millet SAS, holding de transmission familiale et managériale détenue majoritairement par la famille MILLET	72.00 %
Actionnaires historiques	13.08 %
Salariés et dirigeants en détention directe au nominatif	0.72 %
Salariés par l'intermédiaire du Plan d'Epargne Entreprise	1.61 %
Autres actionnaires pers. Physique, au nominatif	0.92 %
Flottant	11.62 %
Auto-détention (contrat de liquidité)	0.05 %

Les actionnaires dits « historiques » sont pour l'essentiel les ressortissants des deux groupes familiaux fondateurs. Ils sont liés au holding HMM par un pacte d'associé régissant les conditions de cession de leurs titres.

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun accord en place dont la mise en oeuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.

Une délégation a été accordée par l'assemblée générale des actionnaires en date du 25 juin 2010 sur un programme de rachat d'actions de nature à permettre à Millet Innovation d'assurer l'animation du marché et/ou à acheter des actions en vue de les attribuer à ses salariés et/ou mandataires sociaux. Ce programme est détaillé dans la partie 5.10 du présent rapport.

Aucune restriction statutaire n'a été apportée à l'exercice des droits de vote.



PARTIE IV

DECLARATION

Nous soussignés
Damien MILLET, Président du Directoire,
Valérie CHOPINET, membre du Directoire

Déclarons,

Qu'à notre connaissance et après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, les comptes annuels sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'émetteur, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de l'émetteur, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles ils sont confrontés.

Fait à Loriol sur Drôme,

Monsieur Damien MILLET
Président du Directoire

Madame Valérie CHOPINET
Membre du Directoire